

D 29 BRÉSIL : DÉCLARATIONS DE DOM HELDER CAMARA, ARCHEVÊQUE DE OLINDA ET RECIFE, ET DE SON AUXILIAIRE DOM JOSÉ LAMARTINE SOARES, A L'OCCASION DE L'EXPULSION DU BRÉSIL DU PÈRE JOSEPH COMBLIN

Très chers frères dans l'épiscopat,

1. En pleine Semaine Sainte, permettez-nous de vous informer que le Père Joseph Comblin, coordinateur des études à l'Institut de théologie de Recife, a été retenu à l'aéroport de notre ville, alors qu'il s'apprêtait à débarquer au matin du 24 mars; qu'il a été obligé de poursuivre son voyage jusqu'à Rio de Janeiro, où il a été séquestré toute la journée à l'aéroport du Galeão et réembarqué pour Bruxelles en fin d'après-midi.

On lui a déclaré qu'un décret lui interdisait de débarquer sur n'importe quel point du territoire national. Au cours de l'interrogatoire, on lui a montré une lettre qu'il avait envoyée à Dom Antonio Fragoso à Cratéus et dans laquelle il parlait de sa participation à un cours de pastorale dans cette ville.

Dom Ivo Lorscheiter, secrétaire général de la Conférence nationale des évêques du Brésil, averti des événements, se rendit à l'aéroport du Galeão où il resta toute l'après-midi, et essaya, mais en vain, de voir le Père Comblin. Les autorités lui affirmèrent qu'il n'y avait pas de prisonnier à l'aéroport et de prêtre encore moins.

Il convient de noter que le Père Joseph Comblin avait un visa permanent pour le Brésil.

La presse s'était rendue à l'aéroport du Galeão pour recueillir des informations. Ce fut en vain; elle n'y parvint pas. Après avoir été informée par les soins de notre diocèse elle ne put rien publier.

On peut imaginer la difficile situation dans laquelle se trouve la Compagnie de Transport Aérien Portugaise (TAP), contrainte de ne pas donner d'information sur un de ses passagers et, comme compagnie internationale d'aviation, transformée en compagnie de transport de bannis.

2 - Quel témoignage sur le Père Comblin peut donner celui qui le connaît de près et qui a suivi son travail depuis qu'il a opté pour l'Amérique latine et particulièrement pour le Brésil et le Nord-Est?

Il est l'exemple vivant du théologien engagé, de l'homme d'études qui, bien qu'éloigné des grands centres culturels, parvint toujours à être au courant de l'actualité et en contact avec ce qui s'édite de meilleur dans le monde. Il fut surtout préoccupé de la vie : il savait que les livres doivent être complétés par la vie, et que, si le peuple a besoin d'apprendre, il a plus encore à nous apprendre ce que l'Esprit révèle aux humbles et aux petits et qu'il cache aux savants et aux sages.

Avec sa manière sérieuse d'envisager la vie, avec son équilibre, sa tranquillité intérieure et son impressionnante égalité d'humeur, nous l'avons vu progresser non seulement en humilité et en simplicité, mais aussi en esprit de pauvreté. Le temps se chargera de mettre en relief la contribution décisive qu'il est en train d'apporter au Nord-Est, au Brésil, à l'Amérique latine et au monde.

Sa méthode incisive choque parfois, mais elle oblige à penser. D'abord scandalisés par ce qu'il écrivait sur la vie religieuse dans la "Revue Ecclésiastique Brésilienne", beaucoup ont mesuré toute la portée de la réflexion qu'il livrait aux religieux en lisant plus tard ce qu'il écrivait dans la revue "Grand Signal" (revue de

Helder-Comblin 1/2

spiritualité et de pastorale pour les religieux et religieuses). La Conférence Nationale des Évêques du Brésil (CNBB) appréciera un jour à sa juste valeur la contribution du Père Comblin, à propos par exemple de la Théologie de la Communauté Ecclésiale de Base et des Ministères. Les divers diocèses du pays préoccupés de l'évangélisation du peuple, ont déjà commencé à apprécier comme il se doit la richesse d'une collection comme celle de "Signe des Temps et Évangélisation", ainsi que les méditations sur l'Évangile ("La foi dans l'Évangile", "La plus grande espérance", "Jésus de Nazareth").

Sur le plan international, en plus de sa grande étude sur le Christ dans l'Apocalypse, il faut rappeler son oeuvre la plus originale et la plus profonde : "La Théologie de la Ville" afin de comprendre pourquoi, l'année dernière, l'Université Catholique de Louvain, en Belgique, l'a fait titulaire de la Chaire de pastorale.

Si le Père Comblin a gagné d'une certaine manière en venant dans le Tiers-monde et concrètement en Amérique latine, sans laisser son Europe et sa Belgique, nous avons pour notre part grandi grâce à lui.

3. En face de cet événement, que pouvons-nous dire de la façon la plus sereine et la plus objective? Ce qui est d'abord choquant, c'est le manque de clarté et d'attitude définie de la part de ceux qui prennent les décisions ou les autorisent.

Décret d'interdiction de débarquement? Daté de quand? Signé par qui? Basé sur quel crime? Celui d'avoir participé à un cours de pastorale à Cratéus? Pendant combien de temps encore nos autorités militaires se sentiront-elles autorisées à superviser les activités de l'Église en se substituant aux évêques et même au pape?

Qui ne perçoit que l'épisode "Comblin" n'est qu'un chapitre de tout ce qui arrive à l'Église du pays, dans la mesure où celle-ci refuse de continuer à servir d'appui aux structures d'oppression et où elle s'engage de façon pacifique mais valable avec le peuple et sa libération?

Dans le cas du Père Comblin, ce qui est particulièrement grave, c'est qu'il témoigne une fois de plus de la marginalisation de la classe pensante. Malheur à qui ose exercer une conscience critique du moins en ce qui concerne le gouvernement et ses plans. Quant au peuple, on sait qu'il est banni dans son propre pays, bien que l'on proclame en théorie que le but poursuivi est la réalisation de l'homme.

Tout cela se passe à la veille de l'ouverture des cérémonies officielles du 150^e anniversaire de notre indépendance politique. Le patriotisme et l'amour du Brésil ne devraient-ils pas consister à avoir le courage civique de rappeler que, pour être en conditions morales de fêter le 7 septembre 1972, il faudrait d'abord abolir purement et simplement l'Acte Institutionnel n° 5?

A ceux qui pensent que l'Église se mêle de politique, nous rappelons une fois de plus que si cette déclaration est politique, elle l'est au sens le plus élevé et le plus profond du mot, c'est-à-dire la préoccupation du bien commun.

A ceux qui se scandalisent en pensant que nous sommes en train de troubler la paix de la Semaine Sainte, nous disons que, bien au contraire, nous sommes en train de prouver que la Passion du Christ n'est pas seulement un fait vécu il y a deux mille ans, mais une réalité vivante sous nos yeux. Le Christ a annoncé bien à propos : "Le serviteur n'est pas plus grand que son Maître. S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront vous aussi (Jean 15,20)... On vous exclura des synagogues. L'heure vient même où celui qui vous tuera estimera rendre un culte à Dieu... Je vous dis cela pour qu'une fois cette heure venue, vous vous rappeliez que je vous l'ai dit" (Jean 16, 2-4).

Nous savons heureusement qu'après les ténèbres de la Passion et de la mort surgit, invincible, la joie de Pâques.

Recife, le 28 mars 1972

+ Helder Camàra

+ José Lamartine Soares